



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2018/2019

Action musiques amplifiées & risques auditifs

En Basse-Normandie depuis 2002

Un programme d'éducation au sonore & une action culture-santé-environnement pour les élèves de **collèges** à partir de la 4^e, **lycées**, centres de formation...
Présenté par quatre musiciens et techniciens du son.



MOTIVATIONS

Avec l'avancée des technologies l'écoute et les pratiques musicales sont devenues un véritable phénomène de société. L'augmentation des volumes, des durées d'exposition, l'usage des technologies, combinés à un environnement bruyant constituent des dangers croissants en particulier pour tous et en particulier pour les jeunes : des troubles irréversibles et une perte prématurée de l'audition. Les enquêtes menées depuis une quinzaine d'années convergent vers le même constat : une population peu consciente des risques engendrés par leur environnement technologique, des durées d'écoute qui dépassent les capacités anatomiques et une dégradation de l'état de santé auditive.

- **5 millions** de Français sont concernés par la surdité dont **2 millions** ont moins de **55 ans**
- **1 personne sur 4** est touchée par les troubles auditifs dans tranche d'âge des **15-30 ans**.

Peace and Lobe : un programme national du réseau Agi-Son, relayé dans les régions.
Un projet Prévention et Promotion de la Santé inscrit au Plan Régional Santé Environnement.

Pour que la musique reste un plaisir, préservons notre audition !



Quatre musiciens se mettent en scène pour alerter jeunes des dangers liés aux surdoses de son. Témoignages à l'appui, ils appellent à l'écoute raisonnée. Vidéos documentaires, interviews d'artistes, techniciens, médecins, graphiques, démonstrations illustrent les explications pratiques : anatomie et pathologies de l'oreille, physique et ingénierie du son, législation, méthodes de protection. Les ponctuations musicales live rock et rap racontent l'évolution des styles et le rapport entre musique et technologies.

L'apport de connaissances et la forme scénique font la force de cette action de prévention et promotion de la santé dont le succès auprès des scolaires ne se dément pas depuis 2002. (Durée 1h30)

Cette action de sensibilisation dans le cadre éducatif a pour but de :

- **Agir sur les comportements** spontanés par l'exposé largement illustré des risques encourus,
- **Donner des indications pratiques** pour gérer au quotidien l'exposition aux musiques amplifiées,
- **Faciliter une gestion responsable** : dépistage, protection, attention, pour être acteur de sa santé,
- **Faire appréhender concrètement** l'amplification : données physiques, techniques et pratiques,
- **Participer à l'action culturelle** par un dispositif scénique et des contenus musicaux de qualité.

SNARK & L'APPAS (Caen) présentent



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2018/2019

Action musiques amplifiées & risques auditifs

En Basse-Normandie depuis 2002

UN MOUVEMENT NATIONAL, DES ACTIONS REGIONALES

Constats alarmants et force de loi ont motivé les responsables des salles de concert à se mobiliser pour entreprendre une vaste campagne de sensibilisation à partir de 1999. Les ministères de la Santé et de l'Éducation valident le projet. Fédérés au sein du réseau **Agi-Son**, aujourd'hui 13 opérateurs produisent et diffusent un concert-pédagogique sur la base du cahier des charges « Peace&Lobe ». **La Basse-Normandie compte parmi les premières régions** à s'associer au mouvement. Depuis 2001, la réalisation est principalement financée par les instances locales de santé publique, aujourd'hui **l'Agence Régionale de Santé Normandie**, associée suivant les années aux partenaires de l'Éducation, de l'Environnement et de la Culture. Les concerts sont organisés dans les établissements, dans des salles prêtées par les communes et le plus possible dans des vraies salles de spectacle. A noter les participations de **Canopé** à Caen, la **Halle Ducker** à Vire, et les scènes musiques actuelles **le Normandy** à Saint-Lô, la **Luciole** à Alençon.

ÉVALUATION & VALIDATION

L'action fait l'objet d'une évaluation auprès des référents et des élèves. Le concert-conférence recueille dans l'Académie de Caen un indice de satisfaction de **9/10** exprimé par **56%** des établissements sur 15 années d'intervention.

A fin 2018 plus de **61 000 élèves** auront été sensibilisés en partenariat avec **151 établissements** de l'Académie (50%). Les interventions sont sollicitées par les **collèges**, les **lycées** et **centre de formation**, des établissements spécialisés handicap et quelques classes du supérieur (IUT, BTS...). La proportion des collèges tend à augmenter depuis la réforme de 2016 : leur part dans les interventions est de **86% en 2018**.

Les contenus sont mis à jour et la mise en scène évolue régulièrement pour rester en phase avec son public, en prise avec le contexte technologique et culturel, prendre en compte les retours des bénéficiaires et les préconisations de son comité de pilotage. Il fait l'objet d'un suivi constant du service Prévention et Promotion de la Santé, Santé-Environnement de l'ARS Normandie et de ses pairs au sein du réseau Agi-Son.

DÉROULEMENT & CONDITIONS



Tout établissement intéressé est invité à prendre contact avec Snark. Les interventions se déroulent sur **une journée avec 2 séances en après-midi**.

Elles sont mises en place de préférence dans une salle de spectacle où plusieurs journées peuvent être proposées. Notre équipe peut s'installer dans les établissements ou à proximité quand les conditions techniques le permettent.

Les séances sont prévues pour des groupes de **80 à 250 élèves** suivant configuration des salles.



Les interventions sont conditionnées à l'engagement des établissements dans l'action : mise en place par les **CESC (Comité Education Santé Citoyenneté)**, désignation d'un référent, **inscription dans un projet, un parcours ou un programme, implication d'une équipe pédagogique**, réponses aux questionnaires d'évaluation. Une contribution fixe de **400€ par jour** pour les séances dédiées **ou une participation de 2€ par élève** dans les salles de concert est demandée aux établissements.

Intervenants : DJ Bluff (Antoine Boudant), Guillaume Doussaud (Swan Sound Studio), Olivier Mette (Triptyk), Samuel Neaud. **Coordination** : Françoise Grieu

Saison 2018 / 2019 : 15 journées entre le 10 décembre 2018 et le 15 mars 2019

<http://www.snark.fr>

<http://www.agi-son.org> // <http://kitpro.agi-son.org>

plateforme web de ressources et d'évaluation : <http://edukson.org>

Snark

& L'APPAS ACTIONS RISQUES AUDITIFS & MUSIQUES AMPLIFIÉES
tél : 02 31 85 90 00 – 06 84 23 85 53 – contact@snark.fr // www.snark.fr